

Dans l'affaire Karachi , il veut que la Cour de Justice de la République soit saisie



L'avocat des familles de victimes de l'attentat de Karachi en 2002, vient de demander aux juges financiers qui enquêtent sur les causes financières de l'affaire , de saisir la Cour de Justice de la République (CJR) dans les cas d'Edouard Balladur, François Léotard et Nicolas Sarkozy .

D'anciens ministres poursuivis pour des faits qu'ils auraient pu commettre dans l'exercice de leurs fonctions, ne peuvent comparaitre devant un tribunal ordinaire . Seule la Cour de Justice de la République peut les juger .

Lorsque les contrats d'armement avec l'Arabie saoudite et le Pakistan ont été signés en 1984 , le Premier ministre était Edouard Balladur ., le Ministre de la Défense : François Léotard , et celui du Budget : Nicolas Sarkozy.

L'enquête des juges porte sur les commissions sur ces contrats qui auraient pu financer la campagne présidentielle d'Edouard Balladur en 1995 .

L'attentat de Karachi, le 8 mai 2002, a fait 15 morts dont 11 ouvriers français de la DCN .

Le magistrat anti-terroriste chargé de l'enquête privilégierait l'hypothèse de

représailles quand le versement des commissions sur le contrat avec le Pakistan a été arrêté.

source Mediapart